

VILLE D'ANDUZE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le vingt février à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle habituelle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bonifacio IGLESIAS, Maire d'Anduze.

Présents : Bonifacio IGLESIAS, Jocelyne PEYTEVIN, Philippe GAUSSENT, Sylvie JAUSSERAN, Murielle BOISSET, Daniel BUDET, Dominique JEANNOT, Kevin TIZI, Arlette TIRFORT, Jacques BERTRAND, Sandy SCHWEDA, Lucienne SCHWEDA, Françoise HUGUET, Geneviève BLANC, Jacques FAISSE, Sandrine LABEURTHRE, Dominique SENEAL, Geneviève SERRE (18)

Absents : Gilles LENOBLE, Danielle NUIN, Frédéric HALLEY DES FONTAINES, Françoise BALMES, Pierre LEMAIRE (5)

Procurations : Gilles LENOBLE à Sandy SCHWEDA, Danielle NUIN à Murielle BOISSET, Frédéric HALLEY DES FONTAINES à Philippe GAUSSENT (3)

Secrétaire de séance : Jocelyne PEYTEVIN

Date d'affichage : 13 février 2020

Date de la convocation : 13 février 2020

Nombre de conseillers: En exercice = 23

Présents: 18 Votants: 21 Vote: 21 Pour

Délibération n° 2020-01-04

Le : 20 février 2020

Rapporteur : Bonifacio IGLESIAS

OBJET : APPROBATION DU GUIDE DE RECOMMANDATION ARCHITECTURAL

Comme dans toutes les villes qui ont évolué au cours de plusieurs siècles, les habitations d'Anduze ont fait l'objet de nombreuses transformations, dont les stigmates sont visibles depuis la rue. Certaines de ces modifications nuisent à la qualité des immeubles et, plus généralement, à celle du centre ancien dans son ensemble. C'est particulièrement le cas d'interventions réalisées sur le bâti depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

Afin d'éviter la généralisation de cette tendance, la Commune d'Anduze a souhaité élaborer un guide en collaboration avec le CAUE après concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Ce guide, par les préconisations qu'il comporte, tente d'apporter à tout candidat engagé dans un projet de modification, restauration ou réhabilitation de son habitat, quelques clés qui l'aideront à respecter, entretenir et embellir son bien dans le respect des règles de l'art.

Ce Guide architectural du Centre ancien d'Anduze s'inscrit dans une réflexion globale de conservation et de sensibilisation afin de concilier la préservation du patrimoine et la qualité de l'accueil du public.

Il se veut un document d'information, de sensibilisation et d'appui pour ceux qui veulent réhabiliter ou rénover une construction existante, réaliser une maison neuve ou encore aménager ou améliorer les abords d'une habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- D'approuver le guide de recommandation architectural « Centre ancien d'Anduze »
- De charger Monsieur le Maire de mettre en application ce guide

Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,
Anduze, le 20 février 2020,

Le Maire,
Bonifacio IGLESIAS

